

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Languedoc-Roussillon

**Décision n° 21156 du 3 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon**

NOR : INTJ1512176S

Le commandant de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon, commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 38117 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424066S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2015 :

Prin, José	Nigend : 137 769	Numéro de livret de solde : 5 281 784
Depret, Christophe	Nigend : 150 005	Numéro de livret de solde : 8 007 720

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2015 :

Neuts, Sylvie	Nigend : 159 405	Numéro de livret de solde : 8 016 663
Marquès, Christophe	Nigend : 159 068	Numéro de livret de solde : 8 016 368

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2015 :

Andréo, Aurélie	Nigend : 227 276	Numéro de livret de solde : 8 075 605
Bonacchi, Élodie	Nigend : 233 671	Numéro de livret de solde : 8 080 023
Laclare, Jennifer	Nigend : 217 502	Numéro de livret de solde : 8 070 807
François, Samuel	Nigend : 247 518	Numéro de livret de solde : 8 099 051
Bourcelot, Mathieu	Nigend : 309 361	Numéro de livret de solde : 8 091 934

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 juillet 2015.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Languedoc-Roussillon,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de l'Hérault,*
J.-P. LECOUFFE